

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12^{eme}
Nom de site	34/DE SANTERRE	Numéro	T15368
Adresse du site	34, rue de Santerre	Hauteur	R+7 (22.87m)
Bailleur de l'immeuble	Social - RIVP	Destination	Habitation
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) avec partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage 2100 MHz (4G/5G).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes sur un nouveau site en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 3500MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 150° et 280°.		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 60° < 4 V/m - 150° < 4 V/m - 280° < 4V/m 5G (3500) : 60° < 3V/m - 150° < 3V/m - 280° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G (2100) : 24.92m 5G (3100) : 25.52m		

Incidence visuelle

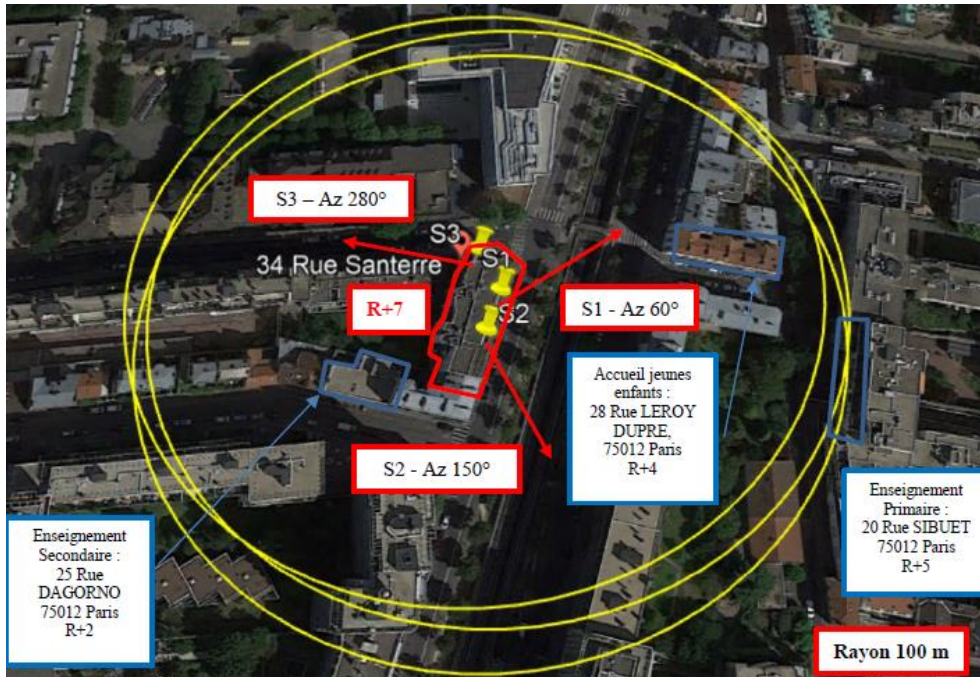
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes azimuts 60°, 150° et 280°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes sur mat auto stable
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

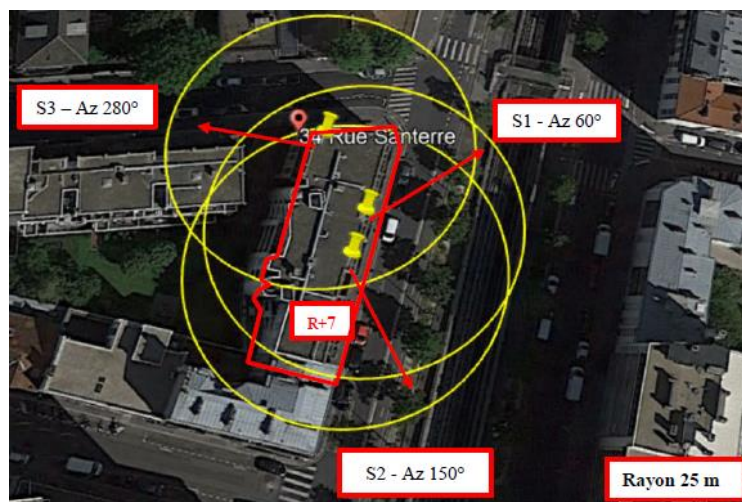
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	25 RUE DAGORNO	10,5	Non	38	<1
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	20 RUE SIBUET	13,5	Non	111	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	28 RUE LEROY DUPRE	16,5	Non	85	<2

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 34 RUE DE SANTERRE 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



c. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 34 RUE DE SANTERRE 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

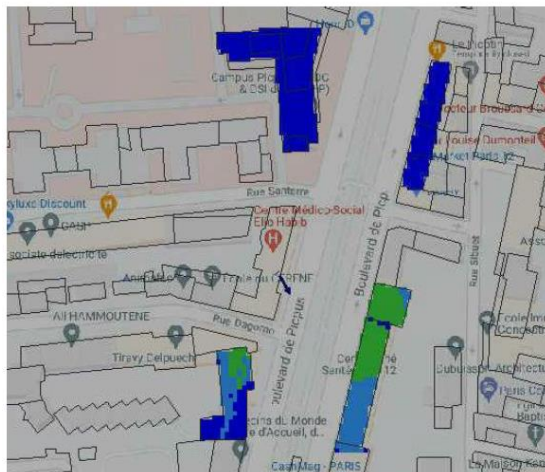
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 60°

b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



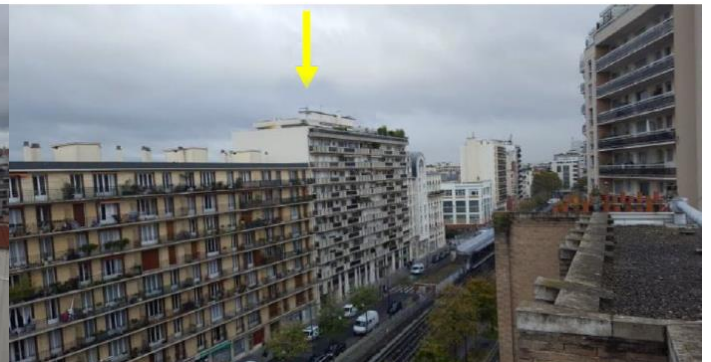
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 60° :



Azimut 150° :



Azimut 280° :

